

Partez en vacances l'esprit tranquille

Opération Tranquillité Vacances

DU 5 JUILLET AU 31 AOÛT 2014

2 modalités d'inscription **au choix**
pour signaler votre absence à la Police nationale :

S'INSCRIRE SUR LE SITE
INTERNET :

<https://mon.service-public.fr>

Connectez-vous sur **votre compte**,
ou créez-le si cela n'a pas déjà été fait,
afin de renseigner le **formulaire en
ligne**.

Dans la rubrique «Les démarches administratives à découvrir», cliquez sur «Opération Tranquillité Vacances». Il est nécessaire de joindre deux justificatifs numériques, l'un d'identité et l'autre de domicile.

SE DÉPLACER
AU COMMISSARIAT
DE POLICE

au 22 avenue Victor Cresson

**muni d'une pièce d'identité
et d'un justificatif de domicile,**

afin de signaler :

- la date de votre départ
- la durée de votre absence
- l'adresse exacte de votre domicile et les modalités d'accès
- le numéro de téléphone où vous serez joignable.